

Appel pour le multipartisme au Viêt Nam en 2006

lancé par 116 dissidents vietnamiens

A l'intention de nos compatriotes vietnamiens à l'intérieur et à l'extérieur du pays,
A l'intention de celles et ceux qui souhaitent la Démocratie au Viêt Nam,

En symbiose avec d'innombrables personnes qui se sont sacrifiées pour la démocratie dans notre pays, nous, représentants de plusieurs centaines de défenseurs pour la Démocratie au Viêt Nam, affirmons d'une même voix que la destinée de la patrie est en grand danger car une minorité impose sa dictature: le Parti Communiste Vietnamien (PCV). Nous lançons cet appel afin de crier à haute voix que la politique doit servir les intérêts du peuple et à défendre les droits de l'homme et du citoyen. Un pays démocratique se doit de respecter des principes dont celui du droit à la création des partis politiques, droit basé sur:

1- Le Traité international des droits civils et politiques, adopté le 16/12/1966 par l'Assemblée Générale des Nations Unies, et que le Viêt Nam a ratifié le 24/09/1982. **Article 5.2** : "*Il ne peut être admis aucune restriction ou dérogation aux droits fondamentaux de l'homme reconnus ou en vigueur dans tout État signataire de ce traité en application de lois, de conventions, de règlements ou de coutumes, sous prétexte que le présent traité ne les reconnaît pas ou les reconnaît à un moindre degré.*" **L'article 25** dit : "*Tout citoyen a le droit et la possibilité, sans aucune des discriminations visées à l'article 2 et sans restrictions déraisonnables :*

- a) *de prendre part à la direction des affaires publiques, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis;*
- b) *de voter et d'être élu, au cours d'élections périodiques, sans fraude, au suffrage universel et à bulletin secret, assurant l'expression libre de la volonté des électeurs;*
- c) *d'accéder, dans des conditions générales d'égalité, aux fonctions publiques de son pays."*

2- La Constitution de la République Socialiste du Viêt Nam, article 3 : "*L'État garantit et ne cesse de faire valoir le droit souverain du peuple dans tous les domaines*"; **article 11** : "*les citoyens exercent leurs droits souverains sous forme de participation aux affaires publiques et sociales, à la protection des biens publics ainsi qu'à la protection de leurs droits et intérêts légitimes, au maintien de la sécurité nationale, de l'ordre public, de la paix sociale et à l'organisation de la vie en société.*"; **article 50** : "*En République socialiste du Vietnam, les droits de l'homme en matière politique, civile, économique, culturelle et sociale sont respectés*"; **article 53** : "*Tout citoyen peut prendre part aux affaires publiques et sociales, aux débats publics sur les questions générales de la nation ou de chaque localité*"; **article 69** : "*Les citoyens disposent de la liberté d'opinion, de presse, de réunion, d'association, de manifestation et du droit à l'information ...*"

3- La Constitution Pastorale Gaudium et Spes (sur les rapports de l'Église avec le monde moderne) issue du IIème Concile Œcuménique du Vatican de 1965, **article 73** : "*La conscience de la dignité humaine est devenue plus vive. D'où, en diverses régions du monde, l'effort pour instaurer un ordre politico-juridique dans lequel les droits de la personne au sein de la vie publique soient mieux protégés: par exemple les droits de libre réunion et d'association, le droit d'exprimer ses opinions personnelles et de professer sa religion en privé et en public. La garantie des droits de la personne est en effet une condition indispensable pour que les citoyens, individuellement ou en groupe, puissent participer activement à la vie et à la gestion des affaires publiques. [...] On rejette au contraire toutes les formes politiques, telles qu'elles existent en certaines régions, qui font obstacle à la liberté civile ou religieuse, multiplient les victimes des passions et des crimes politiques et détournent au profit de quelque faction ou des gouvernants eux-mêmes l'action de l'autorité au lieu de la faire servir au bien commun.*"; **article 75** : "*Tous les chrétiens doivent prendre conscience du rôle particulier et propre qui leur échoit dans la communauté politique ... En ce qui concerne l'organisation des choses terrestres,*

qu'ils reconnaissent comme légitimes des manières de voir par ailleurs opposées entre elles ... Ils lutteront avec intégrité et prudence contre l'injustice et l'oppression, contre l'absolutisme et l'intolérance, qu'elles soient le fait d'un homme ou d'un parti politique; et ils se dévoueront au bien de tous avec sincérité et droiture, bien plus, avec l'amour et le courage requis par la vie politique."

4- La réalité commune sur la planète : La grande majorité des Nations possèdent un système politique pluraliste, où les partis se concurrencent paisiblement à travers les élections et les joutes démocratiques dans les parlements. Le(s) parti(s) gagnant aux élections gouverne(nt) le pays et les partis perdants rentrent dans l'opposition. Les deux côtés se contrôlent mutuellement pour un équilibre des pouvoirs. Dans le même temps, les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire fonctionnent de manière indépendantes, de même que les medias, l'armée, les religions, afin que l'intérêt de la Nation prime en toute circonstance. Dans ces pays, n'importe quel citoyen peut contribuer à l'intérêt national à travers des associations ou des partis politiques. C'est grâce à cela que l'économie de ces pays s'est développée, que leur société se sont stabilisées avec la protection des droits de l'homme. Dans ces sociétés, chacun a une chance de s'émanciper, les associations naissent librement et les problèmes sociaux sont résolus rapidement. Bien que imparfaites, ces sociétés pluralistes contiennent déjà en leur sein les capacités nécessaires à s'adapter et évoluer pour s'améliorer.

5- La réalité du Viêt Nam : Le Parti Communiste impose sa dictature depuis plus de 50 ans sur le Nord-Viêt Nam et 30 ans sur le Sud-Viêt Nam. En se basant sur les théories marxistes et léninistes, le Parti Communiste veut un contrôle total sur la vie privée ou en communauté, sur les pensées, les sentiments, la vie politique, culturelle, sociale... Le marxisme-léninisme se déclare athée sur le plan spirituel, parti unique, communiste sur le plan économique et impose ses dogmes à tous les citoyens.

De fait, le Parti Communiste Vietnamien continue d'empoisonner le libre jugement et la conscience des individus. Il cherche à modeler le peuple pour qu'il lui obéisse aveuglement, en monopolisant le droit à l'information et à l'éducation ; il a éliminé les autres partis politiques avec qui il a collaboré dans le combat contre le colonisateur; il continue à empêcher l'existence des autres partis politiques via son article 4 de la Constitution de 1992; il continue d'opprimer les religions, il a transformé les tribunaux, le parlement, les administrations, les médias, la police, l'armée, voire même quelques Églises pour en faire ses instruments; il continue de placer toutes lois depuis la Constitution jusqu'aux décrets, résolutions, ordonnances... sous son arbitraire, parfois sous la volonté de quelques membres les plus influents du bureau politique; il continue de diriger une économie capitaliste bancaire fondée sur la tricherie afin de suivre de manière **bornée et forcée** la monstrueuse et irréaliste 'orientation socialiste'.

C'est pourquoi, en réalité, le Viêt Nam cumule les maux suivants : panne de la conscience, mépris des citoyens, impasse éducative, mensonge dans l'information, législation véreuse, chaos social; quand les cadres corrompus du parti outrepassent ouvertement leur pouvoir; c'est le Peuple qui est exploité financièrement et physiquement, qui est menacé dans sa vie quotidienne comme sur son lieu de travail; ce sont des citoyens qui s'indignent contre la misère; c'est une jeunesse qui ne croit plus en l'avenir; ce sont des Églises qui sont corrompues et dépossédées; c'est une communauté d'outre-mer qui est outrée et ne veut plus coopérer; ce sont des régions frontalières qui sont envahies ou menacées par les forces étrangères; c'est un régime politique arriéré, dictatorial, qui ignore le Parlement; c'est un pays en retard de plusieurs décennies comparé aux autres pays de la région. Le Viêt Nam est toujours placé dans les derniers rangs des différents rapports internationaux, souvent pointé du doigt par les gouvernements et organismes internationaux. Toutes les mesures émises par le Parti Communiste ont un caractère hétéroclite, temporaire, destiné à calmer les frustrations du peuple et à leurrer la communauté internationale, et ne résolvent pas les problèmes à la racine. **Tout cela résulte du monopartisme, et plus précisément de la doctrine marxiste !**

Devant cette tragédie et sachant que le 10^{ème} Congrès du Parti Communiste Vietnamien sera aussi entêté à poursuivre sur la voie erronée du Marxisme-Léninisme, sachant en outre qu'il va autoriser

les membres de son parti à se muter en "hommes d'affaire" *sans limitation de montants*, nous demandons :

1- aux autorités communistes vietnamiennes **d'abroger immédiatement l'article 4 de la Constitution de 1992**, article monstrueux et erroné qui n'existe nulle part dans le monde, excepté dans la Constitution de l'Union Soviétique (article 6) et qui a été jeté aux poubelles de l'Histoire par le peuple russe. Par la suite, la Constitution de 1992 doit être changée au profit d'une autre, plus moderne et plus démocratique. Après cela, il faut libérer de la tutelle du parti le Parlement, les tribunaux, les administrations, l'armée, la police, les écoles, les hôpitaux, les sociétés, les usines, les associations, etc.

2- aux partis politiques actuellement en clandestinité dans le pays de se montrer **au grand jour et de déclarer publiquement leur point de vue sans besoin d'autorisation officielle étant supposé qu'aucun parti ne peut disposer de pouvoir sur un autre ; d'affronter le Parti Communiste dans une compétition politique qui en principe se doit être équitable et de se montrer vaillants** en refusant toute distribution par aumône des sièges (inférieure à 50%) au Parlement par le PCV dont le vrai but est de leurrer l'opinion publique avec l'image d'une fausse démocratie. Car ce pourcentage de moins de 50% ne peut être en aucun cas la vraie expression populaire si une élection démocratique équitable et transparente a lieu. Actuellement, des centaines de personnes luttent pacifiquement mais ouvertement contre les communistes et en faveur de la démocratie. Au vu de cette lutte ouverte, le gouvernement communiste s'est montré très embarrassé dans ses explications vis-à-vis de la communauté internationale. C'est le moment propice pour que les partis démocratiques se déclarent au grand jour afin de le combattre, de le pousser dans une impasse où il lui sera très difficile de s'en sortir.

3- Nous appelons les membres du Parti Communiste à reprendre conscience et à abandonner immédiatement ce système politique qui trahit votre idéal, qui s'est servi de vos sacrifices et surtout il est générateur de crimes hautement planifiés, exactement comme ceux dénoncés dans la Résolution 1481 adoptée le 25 janvier 2006 par l'Union Européenne. C'est la meilleure et seule voie pour Vous, non seulement de pouvoir continuer à servir à mieux la patrie et le peuple mais aussi à recouvrer votre honneur face à la nation et à l'histoire.

4- Nous appelons l'ensemble de nos compatriotes à protéger et à soutenir les nouvelles formations politiques (autres que communistes) et de s'y adhérer. Par cet acte, nous nous libérerons du joug de la dictature qui depuis plus 60 ans écrase notre peuple. Nous exigerons que nos droits fondamentaux civiques et politiques soient respectés pour que nous puissions mettre notre pays dans les meilleures conditions possibles pour son développement comme celles des autres pays ayant un système politique pluraliste.

5- Nous appelons l'Armée et la Police de se rappeler que leur mission fondamentale est de servir le peuple et de protéger son intérêt commun; nous demandons qu'elles doivent rester impartiales vis-à-vis des différents partis politiques et de renoncer d'être l'appareil instrumentaliste du Parti Communiste pour réprimer le peuple même quand celui-ci est dans son droit légitime civique et politique.

6- Nous invitons les intellectuels et le clergé qui mieux que quiconque, connaissent le néfaste du monopartisme et les bons côtés du pluralisme, à « **attacher une grande importance sur le rôle éducative du civisme et de la politique à portée de tous, surtout à la jeune génération** »; à se servir de leur savoir pour indiquer la voie aux citoyens qui veulent s'engager à faire acte politique, art moult fois difficile mais ô combien noble. (IIème Concile du Vatican, Constitution Pastorale, article 75).

7- Nous invitons nos compatriotes d'outre-mer, les gouvernements et les organisations internationales à soutenir par tous les moyens et sous quelque forme que ce soit les partis politiques au Viêt Nam qui vont se montrer et exercer au grand jour et dont le dessein est de donner au peuple

vietnamien le droit légitime à la liberté et à la démocratie comme dans vos pays. Votre soutien dans cette voie est maintes fois plus utile que celui de déverser l'argent en "aide humanitaire" à un gouvernement dictatorial qui n'hésite pas à détourner pour s'enrichir et à affermir son pouvoir. Qu'importe pour eux si la dette internationale soit devenue de plus en plus grande. Ce qui est malheureusement le cas actuellement.

Nous prions le Ciel et nos "ancêtres" de nous accorder leur bénédiction et de nous aider à éradiquer la dictature afin que le peuple vietnamien puisse enfin vivre harmonieusement dans le pluralisme.

Appel lancé depuis le Viêt Nam, le 6 avril 2006

1. Révérend G.B. Nguyễn Cao Lộc, Huế
2. Président de l'Eglise Bouddhique Hoa Hao, Vénérable Lê Quang Liêm, Sài Gòn
3. Révérend Têphanô Chân Tín, Sài Gòn
4. Professeur Hoàng Minh Chính, Hà Nội
5. Révérend F.X. Lê Văn Cao, Huế
6. Professeur Trần Khuê, Sài Gòn
7. Révérend Augustinô Hồ Văn Quý, Huế
8. Colonel (retraité) Phạm Quế Dương, Hà Nội
9. Révérend Phêrô Nguyễn Hữu Giải, Huế
10. Vénérable Nguyễn Văn Thơ, Đồng Tháp
11. Révérend Giuse Hoàng Cẩn, Huế
12. Vénérable Lê Văn Sóc, Vĩnh Long
13. Vénérable Thích Không Tánh, Sài Gòn
14. Hoàng Tiên, Ecrivain, Hà Nội
15. Révérend Gk Nguyễn Văn Hùng, Huế
16. Trần Dũng Tiến, Hà Nội
17. Révérend G.B. Lê Văn Nghiêm, Huế
18. Commandant (retraité) Vũ Kính, Hà Nội
19. Révérend Tadêô Nguyễn Văn Lý, Huế
20. Professeur Nguyễn Khắc Toàn, Hà Nội
21. Révérend Giuse Cái Hồng Phượng, Huế
22. Professeur Nguyễn Chính Kết, Sài Gòn
23. Pasteur Nguyễn Hồng Quang, Sài Gòn
24. Đỗ Nam Hải, Ingénieur, Sài Gòn
25. Pasteur Phạm Ngọc Thạch, Sài Gòn
26. Trần Mạnh Hảo, Ecrivain, Sài Gòn
27. Révérend Giuse Nguyễn Văn Chánh, Huế
28. Nguyễn Văn Đài, Avocat, Hà Nội
29. Révérend Đa Minh Phan Phước, Huế
30. Madame Lê Thị Phú Dung, Sài Gòn
31. Révérend Giuse Trần Văn Quý, Huế
32. Madame Vũ Thuý Hà, Hà Nội
33. Révérend Phêrô Phan Văn Lợi, Huế
34. Madame Bùi Kim Ngân, Hà Nội
35. Révérend Phaolô Ngô Thanh Sơn, Huế
36. Docteur Nguyễn Xuân An, Huế
37. Professeur Đặng Hoài Anh, Huế
38. Professeur Đặng Văn Anh, Huế
39. Docteur Lê Hoài Anh, Nha Trang

40. Professeur Nguyễn Kim Anh, Huế
41. Professeur Nguyễn Ngọc Anh, Đà Nẵng
42. Trịnh Cảnh, Ecrivain, Vũng Tàu
43. Professeur Trần Thị Minh Cầm, Huế
44. Professeur Lê Cầm, Huế
45. Professeur Nguyễn Thị Linh Chi, Cần Thơ
46. Professeur Nguyễn Việt Cử, Quảng Ngãi
47. Đặng Quốc Cường, Huế
48. Nguyễn Đắc Cường, Ecrivain, Phan Thiết
49. Madame Hồ Ngọc Diệp, Đà Nẵng
50. Professeur Trần Doãn, Quảng Ngãi
51. Professeur Hồ Anh Dũng, Huế
52. Professeur Trương Quang Dũng, Huế
53. Docteur Hà Xuân Dương, Huế
54. Trần Văn Đón, Economiste, Phan Thiết
55. Docteur Hồ Đông, Vĩnh Long
56. Monsieur Trần Văn Ha, Đà Nẵng
57. Professeur Lê Thị Bích Hà, Cần Thơ
58. Docteur Lê Thị Ngân Hà, Huế
59. Professeur Lê Nguyễn Xuân Hà, Huế
60. Professeur Trần Thạch Hải, Hải Phòng
61. Trần Việt Hải, Economiste, Vũng Tàu
62. Đoàn Thị Diệu Hạnh, Ingénieur, Vũng Tàu
63. Madame Nguyễn Thị Hạnh, Đà Nẵng
64. Professeur Phan Thị Minh Hạnh, Huế
65. Professeur Lê Lệ Hằng, Huế
66. Professeur Đặng Minh Hào, Huế
67. Trần Hào, Ecrivain, Vũng Tàu
68. Chế Minh Hoàng, Infirmier, Nha Trang
69. Professeur Văn Đình Hoàng, Huế
70. Professeur Nguyễn Minh Hùng, Huế
71. Professeur Lê Thu Minh Hùng, Sài Gòn
72. Professeur Phan Ngọc Huy, Huế
73. Professeur Lê Thị Thanh Huyền, Huế
74. Professeur Đỗ Thị Minh Hương, Huế
75. Mai Thu Hương, Ecrivain, Hải Phòng
76. Trần Thu Hương, Infirmier, Đà Nẵng
77. Monsieur Nguyễn Ngọc Kế, Huế
78. Nguyễn Quốc Khánh, Ecrivain, Huế
79. Professeur Nguyễn Đăng Khoa, Huế
80. Bùi Lăng, Ecrivain, Phan Thiết
81. Docteur Vũ Thị Hoa Linh, Sài Gòn
82. Professeur Ma Văn Lựu, Hải Phòng
83. Professeur Nguyễn Văn Lý, Hải Phòng
84. Professeur Cái Thị Mai, Hải Phòng
85. Professeur Cao Thị Xuân Mai, Huế
86. Professeur Nguyễn Văn Mai, Sài Gòn
87. Professeur Tôn Thất Hoàng Lân, Sài Gòn
88. Hà Văn Mầu, Ecrivain, Cần Thơ
89. Professeur Phan Văn Mậu, Huế
90. Lê Thị Thu Minh, Ecrivain, Cần Thơ

91. Professeur Ma Văn Minh, Huế
92. Professeur Nguyễn Anh Minh, Sài Gòn
93. Docteur Huyền Tôn Nữ Phương Nhiên, Đà Nẵng
94. Đặng Hoài Ngân, Ecrivain, Huế
95. Professeur Lê Hồng Phúc, Hải Phòng
96. Võ Lâm Phước, Ingénieur, Sài Gòn
97. Tạ Minh Quân, Ingénieur, Cần Thơ
98. Docteur Võ Văn Quyền, Vĩnh Long
99. Docteur Trần Thị Sen, Nha Trang
100. Hoàng Sơn, Ingénieur, Hải Phòng
101. Professeur Nguyễn Anh Tài, Đà Nẵng
102. Đỗ Hồng Tâm, Ingénieur, Hải Phòng
103. Docteur Tạ Minh Tâm, Cần Thơ
104. Professeur Nguyễn Thành Tâm, Huế
105. Professeur Văn Bá Thành, Huế
106. Trần Mạnh Thu, Ecrivain, Hải Phòng
107. Professeur Trần Hồng Thư, Sài Gòn
108. Tôn Nữ Minh Trang, Ecrivain, Phan Thiết
109. Professeur Ché Thị Hồng Trinh, Huế
110. Docteur Nguyễn Anh Tú, Đà Nẵng
111. Docteur Đoàn Minh Tuấn, Sài Gòn
112. Trần Thị Hoài Vân, Infirmier, Nha Trang
113. Professeur Ngô Thị Tường Vi, Quảng Ngãi
114. Professeur Nguyễn Lê Xuân Vinh, Cần Thơ
115. Hồ Ngọc Vĩnh, Ecrivain, Đà Nẵng
116. Lâm Đình Vĩnh, Ingénieur, Sài Gòn ❖